

glementation est nécessaire pour résoudre le problème des forêts tropicales humides, mais on ne peut pas diviser la nature en petits compartiments, monsieur le Président. Tous les éléments sont reliés entre eux.

La dégradation des forêts tropicales humides est étroitement liée à des questions profondes comme le réchauffement de la planète et la perte de la diversité biologique sur la terre. La meilleure façon d'intervenir n'est pas d'essayer d'agir seuls en coupant l'aide canadienne. Ce serait une approche fragmentaire et futile.

La meilleure façon pour nous d'intervenir, et la seule façon qui puisse vraiment fonctionner, c'est de jouer un rôle dynamique pour trouver une solution internationale qui sera appuyée activement par tous les pays, qui ralliera les ressources et les autorités du monde entier, puisqu'il s'agit d'un problème mondial. Cette solution devrait être soigneusement élaborée, afin qu'elle puisse tenir compte des innombrables complexités et des autres mesures connexes qui sont en place. C'est cette approche que nous préconisons et c'est celle qui doit être prise.

• (1750)

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, le député qui vient de prendre la parole doit s'envoler sous peu pour le Nouveau-Brunswick. Après avoir entendu ce qu'il vient de dire au sujet des grands progrès réalisés et du travail merveilleux que nous faisons concernant les études d'impact environnemental des travaux de mise en valeur, je crois que je devrais lui remettre une pile de documents à lire dans l'avion. Il reviendrait peut-être, lundi, un peu mieux renseigné et avec une meilleure idée de l'ampleur des problèmes.

Certains travaux ont un impact direct sur les forêts humides tropicales. Dans le cadre du programme de développement industriel des forêts péruviennes qu'a mentionné le dernier orateur, on a accordé une ligne de crédit de 17 millions de dollars à des sociétés d'exploitation forestière du Pérou pour leur permettre d'acheter de l'équipement canadien d'extraction forestière et de scierie en vue d'exploiter les forêts tropicales de l'Amazonie. Ce programme comportait en outre 9 millions de dollars pour la formation en techniques forestières et l'aide technique. Il n'en a pas moins été démontré que pratiquement toutes les activités d'exploitation dans les forêts humides endommagent l'environnement de façon permanente.

Nous avons sûrement beaucoup à faire pour aligner nos politiques d'aide étrangère au développement sur ce

Initiatives parlementaires

que nous prêchons au sujet de l'environnement. Nous sommes loin de pratiquer ou d'intégrer à nos décisions et programmes ce que nous préconisons.

Je voudrais réaffirmer un principe fondamental issu du rapport de la Commission Brundtland. C'est que, sans une abondance de ressources naturelles, nous n'avons pas d'économie, saine ou autrement. Sans énergie, nous ne saurions alimenter ou faire tourner nos industries. Sans matières premières, il n'est possible de rien fabriquer. Si nous dépouillons nos forêts, il n'y aura plus d'arbres à couper, rien qui puisse fournir le gagne-pain qu'une forêt saine et bien entretenue peut, par un prélèvement rationnel, assurer à perpétuité.

Le rapport de la Commission Brundtland énonce un troisième principe fondamental qui est rarement mentionné. Nous discutons de l'économie et de l'environnement, et nous parlons comme si nous devions faire un compromis ou concilier ces deux questions. Ce qui est fondamental, c'est de les intégrer, parce que si nous ne protégeons pas l'un, nous ne pouvons protéger l'autre.

Le troisième élément de base est l'équité. Nous ne réglerons pas les problèmes environnementaux du monde, qu'il s'agisse de la destruction des forêts tropicales humides, du réchauffement de la planète ou de l'épuisement de la couche d'ozone, si nous ne nous penchons pas sur les problèmes fondamentaux d'un monde divisé en deux groupes. Le premier groupe est la petite proportion de la population de la planète qui consomme la quasi-totalité des richesses et des ressources; l'autre groupe englobe la très grande majorité qui doit se contenter des restes des pays développés comme le nôtre.

Comme l'a dit ma collègue qui a présenté la motion, nous n'allons pas pouvoir régler les problèmes environnementaux avant de nous être occupés de la dette internationale. Le fait que les pays nordiques reçoivent plus d'argent des peuples les plus pauvres de la terre qu'ils ne leur en donnent est une honte et une disgrâce. Cette situation est tellement débilante qu'il est absolument impossible pour ces nations de briser ce cycle de pauvreté et d'explosion de leur population.

Certains députés se demandent peut-être pourquoi je parle de pauvreté alors que nous discutons des forêts tropicales humides. C'est parce qu'à l'échelle mondiale, la pauvreté est la première cause de la dégradation de l'environnement. L'explosion de la population et la mortalité infantile peuvent être contenues avec beaucoup de succès en améliorant le degré d'alphabétisation des femmes. Nous insistons pour mettre en oeuvre des méga-